

# BERRIE (*Vienne*)

## Grand-Savoie - Maison de la Trinité

### Croisée et demi-croisée

*Vers 1540*



L'étage principal de ce logis est éclairé à l'est par une croisée (A) et une demi-croisée (B) qui conservent les vantaux de leurs compartiments du haut (fig. E.1). D'après l'analyse dendrochronologique du bâtiment, ils peuvent être datés aux alentours de 1540. Bien que la préservation des clôtures soit très partielle, les ouvrages subsistants nous permettront d'établir d'intéressantes comparaisons avec les croisées sensiblement contemporaines du château de la Roche-du-Maine à Prinçay-sur-Vienne, distant de seulement soixante-dix kilomètres, et plus particulièrement sur le ferrage du recouvrement de leurs bâtis.

#### *La croisée A*

Elle est divisée par un meneau et un croisillon moulurés d'un quart-de-rond de part et d'autre d'un bandeau. Le même profil se raccorde de façon classique sur le linteau et les piédroits en ajoutant au quart-de-rond, une bande, un filet et une doucine, auxquels s'ajoute une doucine. La fenêtre est soulignée par un appui saillant mouluré. A l'intérieur, l'embrasure reçoit deux coussièges et son remplage de pierre est pourvu de feuillures dans lesquelles s'encastrent les vantaux.

#### *La menuiserie*

##### Les vantaux vitrés

De proportions peu habituelles, puisqu'ils sont plus larges que hauts<sup>1</sup>, ils sont constitués d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées et présentent simplement une feuillure aux deux faces. Celle de l'extérieur était destinée à recevoir une vitrerie mise en plomb et celle de l'intérieur permet d'accueillir un volet installé à recouvrement. On notera que les vantaux demeurent ferrés dans les ébrasements en pierre et n'adoptent pas de bâti dormant, au contraire du château de la Roche-du-Maine<sup>2</sup>. Leur étanchéité reste donc médiocre.

##### Les volets

Ils sont composés d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées dont la largeur est divisée par un montant intermédiaire. A l'intérieur, en dehors du quart-de-rond périphérique qui marque le recouvrement, leur bâti n'est pas mouluré. A l'extérieur, leur cadre reçoit des chanfreins arrêtés et leur montant intermédiaire des quarts-de-rond. L'usure des panneaux ne permet pas d'assurer leur décor, mais ils semblent avoir reçu à l'extérieur une pointe de diamant oblongue (fig. 1.2).

Leur pourtour présente une feuillure pour les installer à recouvrement sur les vantaux vitrés. Nous y reviendrons plus longuement avec les organes de rotation, mais il faut noter que les croisées de la Roche-du-Maine n'utilisent qu'un recouvrement partiel, c'est-à-dire qu'il n'est réalisé que sur trois côtés, les battants du côté des pentures à charnière restant affleurés au nu intérieur du bâti dormant.



*Fig. E.1. Façade orientale avant restauration  
Photo Pascal Lapôtre*

<sup>1</sup> La hauteur réduite du plafond ne permettait pas d'élever davantage les fenêtres.

<sup>2</sup> D'après l'analyse dendrochronologique (Archéolabs réf. ARC95/R1062D), les croisées du château de la Roche-du-Maine à Prinçay-sur-Vienne peuvent être datées aux environs de 1540. Elles ont été relevées par le Centre de recherches sur les monuments historiques (ministère de la Culture).

## La serrurerie

### Les organes de rotation

Les vantaux vitrés fixés dans les ébrasements de pierre utilisent logiquement des gonds et des paumelles. Le bâtiment étant réalisé avec un calcaire tendre, facile à creuser, les gonds sont fixés dans la pierre sans rechercher les joints. Les vantaux sont parfois entaillés grossièrement pour adapter les paumelles aux gonds (fig. 1.5). On notera également l'espacement réduit entre eux qui nuit à une rotation précise des vantaux<sup>3</sup>.

Les volets sont ferrés sur des fiches à trois nœuds à broche rivée qui sont composées d'une aile fichée dans le volet et d'un lacet traversant le vantail vitré (fig. 1.6). On sait que le recouvrement qui apparaît dans le premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle pose un problème aux serruriers dont les pentures à charnière demandent des ouvrages sur le même plan. Le deuxième quart du siècle les conduit donc à tester plusieurs méthodes avant de trouver la bonne. C'est probablement le cas à la Roche-du-Maine où le recouvrement n'occupe que trois rives pour laisser la quatrième affleurer au nu intérieur du bâti dormant et conserver des charnières en applique. A la maison de la Trinité, à la même époque, la solution pour résoudre le recouvrement est plus proche de celle qui sera adoptée définitivement à partir du milieu du siècle, puisqu'elle utilise déjà l'aile fichée dans l'épaisseur du montant, méthode qui deviendra classique. Par contre, le lacet traversant ne connaîtra pas le même succès, sauf en Bretagne où la technique perdurera jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Ailleurs, il sera remplacé par une aile suffisamment courte pour ne pas déboucher à l'extérieur. La Trinité offre donc un bel exemple des solutions mises en œuvre avant l'adoption des fiches classiques à deux ailes entaillées à l'équerre.

### Les organes de fermeture

Les volets ferment par des loquets sur platine quadrangulaire dont la clenche est formée d'une simple pièce formant une boucle en son milieu (fig. 1.4). Les targettes utilisées sur les vantaux vitrés sont plus originales puisqu'elles sont fabriquées comme des targettes encloisonnées, mais que leur platine est renflée pour ne pas entailler le bois au droit de leur pêne. Pour les maintenir, une gâche métallique unique est scellée dans chaque meneau.

### Les organes de consolidation

Les angles des volets uniquement sont consolidés par des équerres posées en applique. Des équerres du même type sont utilisées à la Roche-du-Maine, mais elles sont entaillées et couvrent l'ensemble des bâtis.

## La demi-croisée B

Le vantail vitré de cette demi-croisée est identique à ceux de la croisée. Par contre son volet n'est pas séparé par un montant intermédiaire, l'intérieur de son bâti est mouluré de chanfreins arrêtés et le dessin de son panneau est différent<sup>4</sup>.

## Datation

L'étude dendrochronologique<sup>5</sup> a permis de dater les planchers. Ils ont été mis en place entre 1535 et 1540. Les caractéristiques des châssis conservés à la maison de la Trinité et notamment l'absence de bâti dormant, le recouvrement ferré sur fiches à lacet, ainsi que l'emploi de platines quadrangulaires pour les targettes et loquets sont compatibles avec ces dates. On peut donc penser que ces ouvrages ont été réalisés aux alentours de 1540, sensiblement à la même époque que ceux du château de la Roche-du-Maine.

### Situation



### Documents annexés

- Planche n°1 : Croisée A
- Planche n°2 : Demi-croisée B
- Plan n°1 : Châssis A et B / élévations intérieures
- Plan n°2 : Châssis A et B / élévations extérieures
- Plan n°3 : Châssis A et B / sections
- Plan n°4 : Châssis A et B / serrurerie

3 La remarque est encore plus sensible sur la demi-croisée B où les paumelles ne pouvaient assurer une rotation correcte (fig. 2.1).

4 Notre relevé en coupe (plan n°3) reproduit une plate-bande comprenant un filet et un quart-de-rond. Cependant, la dégradation de ce panneau nous oblige à être prudent par rapport à ce profil peu lisible. Il pourrait également s'agir de deux filets successifs (fig. 2.2).

5 Archéolabs réf. ARC10/R3711D